



Fédération Française de Tir à l'Arc
Comité Régional
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMpte-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL
DU VENDREDI 5 Janvier 2018

Présents: Robert BLOT, Chantal AUMERSIER, Daniel BRUGERON, Patrice CHARLET, Bruno MALLET, Frédéric VAUTIER, Nicolas VARNIERE, Thierry BOISAUBERT, Gilbert NICOLAS.

Absents excusés : Pascal LE GUELLEC, Marie-Christine DUPRE

Absente :. Agnès LARGILLET

La séance est ouverte par le Président du CD76 à 20h00, après présentation de s

Secrétariat:

Aucune remarque concernant le PV du 17 novembre, il est adopté à l'unanimité.

Finances :

En date du 31/12/2017 :

Le compte de résultat de 2017 présente un résultat positif

Société Générale compte courant : 25 0414,52

13 214,65

Commission sportive :

*Le point sur les inscriptions au championnat départemental via inscript'arc ; à priori pas de soucis, quelques réfractaires sont passés directement par Patrice. Pour les jeunes il y a 61 pré-inscrits pour 56 places

*Les quotas provisoires sont prêts et disponibles sur le site. Les définitifs varieront très peu et seront disponibles d'ici une quinzaine. Les classements sont également disponibles sur le site.

*Interdpt : le bureau demande si les inscriptions, après sélection selon les résultats, pourraient se faire via le site internet avec "Inscript' Arc". Patrice contactera le gestionnaire du site.

*Prévoir lors de la configuration de l'inscription, une case mentionnant "transport individuel ou collectif".

Si le nombre d'archers souhaitant un transport collectif est suffisant, le ramassage se ferait sur 3 points : Rouen, Yerville Le Havre.

Commission arbitres :

Nicolas a bien du mal pour assurer l'arbitrage sur toutes les compétitions programmées, malgré une mise en ligne du calendrier et un appel aux bonnes volontés, il manque actuellement 29 arbitrages. **Dans ces conditions, la commission reporte à des jours meilleurs les doubles mixtes, faute d'arbitres pour assurer les duels! Néanmoins, la compétition individuelle pour les clubs concernés est maintenue (voir modification des invitations).**

Petit rappel: Dans le cas où il manquerait un arbitre lors d'une compétition organisée par le club X ou Y, le ou les arbitres de ces clubs devront assurer le manque, par contre ils ne pourront être responsable du concours.

Actuellement nous avons 42 week-ends d'arbitrage pour 35 arbitres dans le département, (soit à minima 84 journées à assurer).

Dans le cas où la situation ne serait pas débloquée, la commission envisage plusieurs possibilités (il faut bien trouver des solutions!) :

- Le CD dans le cadre de la validation du calendrier extérieur pourrait restreindre le nombre de concours dans le département, afin que les arbitres du département puissent assurer sans surcharge (actuellement lié à une baisse croissante des effectifs). le nombre de concours que les clubs pourraient organiser.
- Dans le cas où la pénurie d'arbitres continuerait, le PCDA en accord avec le PCRA tout en informant le CD, serait amené à désigner les arbitres (en fonction de la proximité du concours) sur les compétitions programmées.
- S'il faut faire appel à des arbitres extérieurs au département, les prestations se feront sur les mêmes critères que ceux du département

La commission espère que les arbitres du CD vont prendre conscience de la difficulté actuelle, car "pas d'arbitre, pas de compétition". Nous espérons ne pas arriver à mettre en place ces solutions.

Nicolas va renvoyer le calendrier avec les places à pourvoir à tous les arbitres par courriel et **nous espérons que tout le corps arbitral jouera le jeu.**

Commission formation :

Daniel remet à tous les participants une feuille avec toutes les propositions de formation envisagées :

1. Proposition d'organisation pour le challenge interdépartemental :

Normalement, nous pouvons présenter 4 équipes de 5 à 6 archers plus 1 coach soit 28 personnes; le stage se déroulerait à Yerville le samedi 10 mars 2018. Les participants seront répartis en 2 sous-groupes avec alternance des activités matin et après-midi :

Groupe 1 atelier tir, conduit par un membre de l'ETR

Groupe 2 atelier cohésion d'équipe, assuré par un prestataire (celui-ci doit faire une proposition financière à Daniel).

Daniel, Robert et Gilbert représenteront le CD sur cette compétition.

2. Formation en club par ETR

Seuls 4 clubs ont répondu à la proposition. Vu le peu de demandes, la proposition est annulée.

3. Formation au tir à 70m

La formation organisée la saison passée avait remportée l'adhésion des participants; le bureau propose le samedi 28 avril 2018 à 14h, le lieu sera Grand Couronne, Gilbert ayant vérifié la disponibilité du terrain.

4. Formation et challenge arbitres

Faute de place, il sera reporté sur la saison prochaine. Le bureau a déterminé le samedi 22 septembre 2018 (pas encore de concours régulier, pas de championnat). Cette formation se ferait sur le terrain de l'Arc Rouen Club, Bihorel prêterait les paillons et le matériel nécessaire. Le déroulement prévu est de 6 volées en tir salle, 6 volées en tir fédéral ou Fita et 6 volées en tir campagne ou nature, les stagiaires arbitres assurant l'arbitrage et vérifiant si les conditions de sécurité sont requises.

5. Formation "subventions"

Cette formation est reportée à une nouvelle saison.

Commission jeunes :

La Présidente de la commission étant absente, un point sera fait à la prochaine réunion.

Reste à signer les contrats entre le CD et les jeunes de la pré-filière et les chèques correspondan

Il est URGENT que les nouveaux règlements concours jeunes, ainsi que le mandat type soient mis sur le site du CD.

Pour rappel, la compétition jeunes organisée par St Valéry en Caux est le 17/03/2018.

Commission parcours :

Rien à dire pour le moment, la saison hivernale n'étant pas propice à l'organisation de concours.

Déclaré à la Préfecture sous le n°24058 du 18 octobre 1983 - Journal Officiel du 11 novembre 1983 n°262 - N° d'agrément FFTA : 30.76.000

Questions diverses :

Achat des tee-shirts pour l'interdépt : commande et facture faites, livraison imminente.

La date limite pour l'envoi des rapports des différentes commissions est fixée au 20 janvier.

AG du CD76 : rendez-vous fixé à 10h30 au CCAS de Pavilly face à l'église pour les 12 personnes présentes.

Quelques dates :

du 15 au 17 mars 2018 : Championnat de France universitaire à Barentin.

2018 : la 1^{ère} manche de DRE aura lieu le 13 mai 2018 en Seine Maritime.

2019 : la 3^{ème} manche de DRE poulie aura lieu le 16 Juin organisée dans le 76.

2020 : l'Interdépt se tiendra dans notre département.

ce sera également à nous d'organiser la 2^{ème} manche de DRE poulie,
le Championnat régional Beursault sera également de notre ressort.

2021 : ce sera à nous d'organiser le Championnat Régional Adulte en Salle.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22h 25

Le Président du CD 76
Robert BLOT



Le Secrétaire Adjoint Gilbert NICOLAS

